

• (4.00 p.m.)

MODIFICATION DE LA LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE

SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI ET DÉTERMINATION DU REVENU DES PENSIONNÉS

La Chambre passe à la suite de la discussion, suspendue le lundi 12 décembre, sur la motion de l'honorable M. MacEachen en vue de la 2^e lecture du bill n° C-251 tendant à modifier la loi sur la sécurité de la vieillesse.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, j'ai soulevé bon nombre de points hier, au sujet de la mesure législative dont nous sommes saisis.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député aurait-il l'obligeance d'attendre quelques instants, afin de donner aux députés la chance de se préparer?

M. Knowles: Quelle courtoisie.

M. Peters: Monsieur l'Orateur, nous discussions hier soir des problèmes qui se posent aux vieillards pensionnés et de quelques-uns des points faibles de la mesure législative à l'étude, les concernant. Je n'ai pas l'intention de poursuivre longtemps dans cet ordre d'idée, mais je voudrais donner lecture d'une lettre d'un de mes commettants, qui a vécu dans le Nord du pays toute sa vie, a joué un rôle dans le développement de l'Ontario septentrional et représente un groupe de gens qui ont fait œuvre de pionniers au pays. Leur apport au pays est bien connu. Le commettant dont il s'agit loge maintenant à la *Teck Pioneer Residence*, refuge de vieillards à Kirkland Lake. Sa lettre était adressée au rédacteur en chef du *Northern Daily News*. Voici ce qu'il disait:

Monsieur,

J'ai trouvé pas mal intéressante la chronique de votre correspondant d'Ottawa, M. Patrick Nicholson, du mercredi 3 novembre 1966. Il parle en termes éloquentes, comme toujours, des exploits de l'honorable Alan MacEachen qui lui vaudront, dit-il, la reconnaissance de nos vieillards pensionnés qui toucheront \$30 de plus par mois s'ils peuvent prouver qu'ils n'ont pas d'autres revenus, et l'affectation des contribuables, soulagés d'apprendre que le supplément peut être payé sans augmentation d'impôts. Selon lui, 45 p. 100 des 1,200,000 pensionnés n'ont pas d'autre revenu et c'est à eux qu'il se propose d'accorder \$30 de plus par mois. MAIS, pour l'obtenir, ils devront fournir au bureau fédéral la preuve qu'ils n'ont pas d'autre revenu. Les autres qui touchent une rente allant jusqu'à \$29 devront aussi présenter un état de leur revenu pour obtenir le dollar supplémentaire. C'est ce qu'on appelle une déclaration d'impôt négative. Il ne s'agit pas d'une «évaluation des ressources», au dire de cet homme brillant et de ses partisans. La grande majorité des vieillards pensionnés ne sont peut-être pas aussi brillants que l'honorable M. MacEachen, mais ils savent bien au fond que c'est un retour à «l'évaluation des ressources», et ils s'en souviendront quand viendra le moment de voter. Comme ils parlent volontiers, ces hommes brillants, des 450 millions de

dollars que cela coûtera. Parlent-ils des millions et des millions que ces pensionnés ont produits dans la fleur de l'âge?

A des centaines de milliers de pensionnés modestes, il semble que l'exploit de l'honorable M. MacEachen a consisté à préserver les profits de nos puissantes sociétés à leur détriment. Je n'ai pas l'intention de citer une foule de chiffres tirés des tableaux du gouvernement. Le même Patrick Nicholson nous a révélé à maintes reprises à quelles fins des millions de dollars avaient été gaspillés. Tout récemment, je lisais que la *General Motors* avait réalisé des profits sans précédent de deux milliards et, cette année, elle a encore augmenté ses prix. Il me semble que c'est à peine hier, je lisais que la *Massey Ferguson* avait réalisé des profits de 112 p. 100 et cette société majeure également ses prix. L'autre jour, par ailleurs, lors d'une séance du comité des finances à Ottawa, Andrew Brewin du NPD a décelé ce qui lui semblait inusité dans un poste de \$350,000. A force de questions, il a appris que ce poste n'était pas assujéti à l'impôt et après avoir demandé de quoi il s'agissait, on lui a répondu que c'était des fonds sollicités par des partis politiques. J'espère que nous obtiendrons d'autres précisions à ce sujet. De nombreuses personnes comme moi-même ont dû entendre à la télévision l'autre soir une déclaration selon laquelle, nous, les pauvres pensionnés ainsi que nos concitoyens, avons prêté à certains pays de l'Amérique du Sud un montant de 200 millions sans intérêt et remboursable en 50 ans. Cela me fait penser à Alice au pays des merveilles d'apprendre de pareilles nouvelles et de voir ensuite ces hommes brillants avec une tête de hibou qui prennent la parole à Ottawa pour déplorer le fait qu'il est impossible d'accorder une majoration générale de pension, afin de l'aligner un peu plus sur le coût croissant de la vie.

Et vers la fin, on peut dire sans crainte de se tromper que 60 p. 100 de ces pensions seront dépensées immédiatement dans la localité où habitent les bénéficiaires, et, comme M. Nicholson l'a signalé, ce n'est pas une bagatelle—un billet de banque dépensé en plusieurs achats peut occuper quelqu'un pendant une bonne partie de la journée. Il est très important que les politiciens s'en souviennent lorsqu'ils briguent les suffrages de leur région. Le régime de pensions est établi pour de bon. Nous le considérons comme un droit et non comme une aumône, et l'administrateur avisé veillera toujours à ce qu'il soit conforme au niveau de vie normal. Entre-temps, nous devons au plus tôt rayer des statuts cette affreuse évaluation des ressources. Je ne crois pas être le seul à émettre cette protestation. Même si je l'étais, je signerais encore.

Hugh G. Kinniburgh.

Les bénéficiaires de la pension de vieillesse doivent écrire des lettres de ce genre à presque tous les députés. A mon avis, la situation a été fort bien exposée par M. Kinniburgh, qui a quatre-vingts ans bien sonnés, est en pleine possession de toutes ses facultés, lit énormément et est bien connu dans le nord de l'Ontario où il a joué un grand rôle.

Le régime des pensions est entré définitivement dans nos mœurs. Il sera élargi et participera de notre vie quotidienne dans une mesure toujours plus importante. En outre, un bon administrateur doit veiller à ce que les pensions soient étroitement liées aux conditions de vie et correspondant à celles-ci.